



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
Mlle Badiââ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE.
M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN	

Membres absents :

M. Jean-François GONDELLIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. François-André ALLAERT	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Roland PONSAA	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Philippe GUYARD	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Gilles TRAHARD	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Noëlle CABBILLARD	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Université de Bourgogne - Laboratoire Ciméos - Organisation du 17ème congrès de la Société des Sciences de l'Information et de la Communication - Demande de subvention

Sur le thème « *Au coeur et aux lisières des SIC* », le 17ème congrès de la Société des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) aura lieu à Dijon, du 23 au 26 juin 2010.

En effet, la SFSIC a retenu le laboratoire CIMEOS de l'Université de Bourgogne pour organiser cette manifestation, tout en contribuant aux aspects scientifiques.

Les congrès de la SFSIC constituent un rendez-vous important pour la communauté scientifique. Environ 250 chercheurs français et internationaux se retrouveront pour échanger, notamment autour des nouveaux enjeux, des pratiques émergentes, des métiers et de l'évolution des cursus universitaires dans un contexte international compétitif. 130 communications ont déjà été validées par le Conseil scientifique du congrès. La place prise par les relations avec les partenaires économiques entrent particulièrement dans les axes du laboratoire CIMEOS.

Les 7 AXES PRINCIPAUX du congrès :

- Professionnalisation, variété des compétences, en SIC ;
- SIC et sociétés ;
- Mutations médiatiques ;
- Organisations et communication ;
- Culture et médiation culturelle ;
- Education et apprentissage ;
- SIC et pratiques de la recherche.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université de Bourgogne, UniversCités, approuvée par le Conseil de Communauté le 25 juin 2009, le Grand Dijon et la Ville de Dijon s'engagent à poursuivre le soutien aux colloques nationaux, organisés par l'Université.

En application de cette convention et au vu du budget prévisionnel, communiqué par le laboratoire CIMEOS, il est proposé d'accorder à l'Université de Bourgogne, une participation financière de 2 000 €, pour l'organisation du 17ème congrès de la SFSIC.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 2 000 € au titre de l'exercice 2010, à l'Université de Bourgogne, pour l'organisation du 17ème congrès de la SFSIC par le laboratoire CIMEOS ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

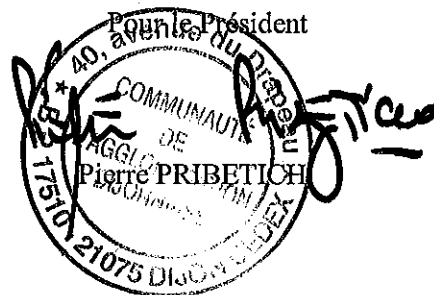
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Pour extrait conforme,
Déposé le :

28 JUIN 2010

Convocation envoyée le 18 juin 2010

Publié le 25 juin 2010

Déposé en Préfecture le



28 JUIN 2010



17ème congrès de la SFSIC
BUDGET PREVISIONNEL

Pour le Président,
Le Vice-Président

40, avenue
L'AGGLOMERATION DE
Dijon
Pierre PRIBETICH
10-21075 DIJON

RECETTES		DEPENSES	
• Conseil Régional Bourgogne	4 500 €	• Mise en place électronique	3 000 €
• Grand Dijon	2 000 €	• Paybox	200 €
• Ville de Dijon	2 000 €	• Matériel & fournitures	4 000 €
• Université de Bourgogne (salles équipées)	4 500 €	• Communication (affiche, web...)	2 500 €
• Université de Bourgogne (équivalent salaires pour organisation et coordination)	30 000 €	• Soirée gala	5 000 €
• UB - CIMEOS	2 500 €	• Editions électroniques Actes	3 000 €
• UB - UFR Sciences humaines	1 000 €	• Réunions préparatoires (missions)	2 000 €
• UB - BQR	2 000 €	• Frais déplacements et séjours invités	4 500 €
• Inscriptions (estimation)	21 000 €	• Boissons et pauses	3 000 €
• Repas de midi (estimation)	6 000 €	• Accompagnement et environnement culturel	3 000 €
		• repas midi	6 000 €
		• locations de salles équipées	4 500 €
		• Equivalent salaires pour organisation et coordination	30 000 €
		• Frais de gestion	4 800 €
TOTAL TTC	75 500 €	TOTAL TTC	75 500 €